

Baisse des dotations de l'Etat/ Ville de Grenoble

Le contexte national

Pour répondre au défi de la réduction des déficits : un plan de 50 milliards d'économies entre 2015 et 2017 qui se décompose ainsi :

- 18 milliards pour l'Etat et ses agences,
- 21 milliards pour la sécurité sociale
- **11 milliards pour les collectivités territoriales sur trois ans soit 3,65 mds par an.**

L'effort correspond à **moins de 2% des ressources réelles de fonctionnement des collectivités territoriales**. Cette baisse ne porte que sur les concours de l'Etat qui, eux-mêmes, ne représentent que 25% des recettes réelles de fonctionnement des collectivités.

Il faut rappeler que la fiscalité représente plus de 60% des recettes des collectivités territoriales et continuera à progresser mécaniquement du fait de la hausse de l'assiette et de la revalorisation des bases des valeurs locatives cadastrales : +0,9% en 2014, +0,9% en 2015, +1% en 2016 dans un contexte d'inflation nulle.

Les recettes de l'Etat sont principalement composées :

- **sur le budget fonctionnement par la Dotation Globale de Fonctionnement, elle-même composée de :**
 - o une dotation forfaitaire (liée à la population et superficie)
 - o 3 dotations de péréquation : la dotation de solidarité urbaine, la dotation de solidarité rurale, la dotation nationale de péréquation
- **sur le budget investissement, par le produit des amendes de police, le FCTVA qui est lié au montant des investissements réalisés par la commune et les diverses subventions liées à des projets d'investissements (infrastructures, équipements, politique de la ville...)...**

La réalité des chiffres à Grenoble

Ce qui est dit sur le site internet de la Ville pour justifier la journée « ville morte » du mercredi 25 novembre : « *Sans action, cette diminution (20 millions d'euros en 2017 à Grenoble) conduira notre commune à la faillite. La Ville a déjà des impôts locaux élevés et une dette très importante. En tant que ville-centre, elle assure de nombreux services pour l'agglomération. Vos services publics sont directement menacés* »

DGF 2013 = 45,9 millions d'euros

DGF 2014 = 43,5 millions d'euros

A partir de l'exercice 2015, mise en place de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP) qui est de 5,2 millions d'euros par an pour Grenoble

DGF 2015 = 38,12 millions d'euros

DGF 2016 = 32,92 millions d'euros

A partir de 2017, la réforme de la DGF (reportée par Valls de 2016 à 2017 sur demande de l'opposition parlementaire) va rendre le dispositif plus juste et profiter à 2/3 des communes en France - dont Grenoble - qui verront leur dotation majorée (ou plutôt la diminution amoindrie). Pour Grenoble, la réforme devrait majorer la DGF d'environ 1,5 millions d'euros selon les premières estimations, d'ailleurs relayées dans le Monde du 3 novembre (attention ce chiffre était basé sur l'effectivité de la réforme en 2016, donc restons prudents).

DGF 2017 =estimée à 29,22 millions d'euros

En 2017 : fin de la contribution au redressement des finances publiques.

En cumulé, il est demandé à Grenoble un effort de 14,28 millions d'euros sur 3 ans et non 20 millions d'euros.

Ce que l'on peut souligner :

1. 5,2 millions d'euros par an = 1,52% du budget de la ville (en 2015 il était de 341 millions d'euros)
2. la revalorisation des bases d'imposition, Grenoble voit ses recettes fiscales augmenter d'environ 2 millions d'euros par an
3. moins la ville est dynamique en matière d'investissement public, plus les recettes d'investissement sont à la baisse, qu'il s'agisse du FCTVA (environ 6 à 7 millions d'euros par an ces dernières années) ou des subventions spécifiques de l'Etat ou autres collectivités (certains projets n'ont pu bénéficier de la subvention départementale ni du plan de relance départemental en 2015 faute de réalisation) **niveau d'investissement en chute libre d'environ 20M€ en deux ans, de 60M€ en 2013 et 2014, l'investissement passera à 45 ou 37M€ en 2016** (cf. intervention J Safar / débat sur les orientations budgétaires)
4. Transfert d'une partie de la dette à la Métropole en 2015 qui fait baisser l'encours de dette consolidé de 380M€ à 318M€, soit -62M€, eux qui ne voulaient pas de la Métropole elle permet enfin de transférer les charges de centralité qui reposaient avant sur la ville centre. Mais au lieu d'en profiter, et bien dans la même période la dette de la ville augmente de 9,5M€ en 2016, dont près de 3M€ pour le budget principal (cf. intervention J Safar / débat sur les orientations budgétaires)
5. la dette était enfin maîtrisée depuis 2008 à 260M€, à la fin de l'exercice de 2016, celle-ci atteindra 279M€ (cf. intervention J Safar / débat sur les orientations budgétaires)

+ la journée ville morte du 25 novembre est un scandale autant qu'une aberration : pour défendre le service public on prive de service public ceux qui en ont le plus besoin. Courage aux parents (et enseignants dans la foulée..) qui trouveront la porte de la garderie de l'école close à 8h et verront leurs enfants non pris en charge à 11h30...tout cela pour justifier une opération de communication politique.